

Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-Universitaires
(SNECHU)

Problèmes rencontrés par les médecins hospitalo-universitaires

- Retard considérable des salaires et des rappels : les médecins hospitalo-universitaires (HU) installés en décembre 2011 n'ont à ce jour pas été rémunérés. Pour les anciens, les rappels datant de janvier 2008 et concernant diverses primes (rendement, renonciation à l'activité complémentaire, chefferie d'unité) n'ont pas été perçus.
- Logement: plus de la moitié des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires ne sont pas logés. Le directeur intérimaire du CHU attribue des logements dans l'opacité la plus totale, sans passer par la commission du logement
- Dossier chefferie d'unités et de service par intérim : plusieurs unités demeurent encore vacantes alors que des HU remplissant les conditions nécessaires pour y être affectés.
- Manque de moyens pédagogiques pour l'enseignement des résidents, externes et internes notamment en ce qui concerne les TP (laboratoires, microscopes, réactifs...).
- Formations continues : il existe un besoin urgent et non satisfait en formations continues (pédagogie, techniques de communication, recherche documentaire sur internet, Anglais, bio-statistiques...).
- Echelons et grades non mis à jours au niveau de l'administration du CHU et de la faculté de médecine.
- Pas de connexion internet depuis plusieurs mois.
- Les missions pour séminaires et formations effectués dans le pays ne sont pas pris en charge par l'université. De même que les HU participant aux jurys de concours et d'examens nationaux.
- Le syndicat ne dispose pas de siège malgré plusieurs demandes.
- Prime de performance des activités de santé : utilisation d'un barème d'évaluation non réglementaire.
- Mauvaises conditions d'exercice dans les différents services du CHU, notamment des urgences médico-chirurgicales (manque de médicaments, insécurité, absence de chambres de gardes ...).
- Absence de nomination d'un Directeur général au CHU de Sétif.
- Hygiène déplorable dans la majorité des services du CHU (pénuries de produits de désinfection, manque d'entretien des locaux et des équipements ...) à l'origine d'infections nosocomiales très fréquentes.

Plateforme de revendication

- Il est urgent que les médecins HU installés en décembre 2011 soient rémunérés, d'autant plus que les budgets sont disponibles aussi bien au niveau de l'université que du CHU. Les différents rappels depuis janvier 2008 (prime de rendement, prime de renonciation à l'activité complémentaire, prime de chefferie d'unité) doivent être réglés avant la fin de l'année en cours.
- Actualisation de tous les échelons et grades avant la fin de l'année 2012.
- Logement: il est nécessaire de consacrer des quotas de logements de fonction pour les médecins HU et leur permettre de bénéficier des autres formules relatives au logement aidé.
- Les logements récupérés par le CHU doivent être mis à la disposition de la commission de logement pour être attribués selon des critères objectifs permettant un classement transparent des demandeurs.
- Dossier chefferie d'unités et de service par intérim : doit être réglé rapidement du fait de l'absence d'effet rétro-actif de la prime.
- Des moyens pédagogiques doivent être mis à la disposition des enseignants HU pour l'enseignement des résidents, externes et internes notamment en ce qui concerne les TP (laboratoires, microscopes, réactifs...).
- Formation continue (pédagogie, techniques de communication, recherche documentaire sur internet, Anglais, bio-statistiques...) : nécessité de prise en charge des conférenciers assurant des formations localement et prise en charge des frais occasionnés par les formations suivies dans d'autres universités du pays.
- Rétablir dans les plus brefs délais la connexion internet pour tous les médecins HU.
- Octroi d'un siège au syndicat.
- Octroi de la prime de performance des activités de santé au taux de 20 % comme convenu avec la tutelle.
- Amélioration des conditions d'exercice dans les différents services du CHU, notamment des urgences médico-chirurgicales (sécurité de toute l'équipe de garde, disponibilité des médicaments et autres produits pharmaceutiques...);
- Nomination rapide d'un Directeur général et d'un staff administratif au CHU de Sétif.
- Amélioration de l'hygiène hospitalière.